

LE CONTENU DE VOTRE BILAN DE COMPÉTENCES SUR MESURE



Notre philosophie

Ce bilan est un soin que vous vous accordez.

Son bénéfice est immense et dépasse largement les frontières de votre vie professionnelle.

Il vous permettra d'optimiser votre confiance, votre sérénité en y voyant plus clair sur qui vous êtes, ce que vous savez faire et surtout dans quelle direction vous souhaitez avancer.

« Soyez vous-même,
les autres sont déjà pris »

-

Oscar Wilde



Sommaire



- 01** Le contenu du “Bilan de compétences”
- 07** Les livrets de la méthode de Bilan de compétences HM Consulting
- 08** Le déroulement du Bilan de compétences
- 11** Résultats des enquêtes de satisfaction
- 15** Les 7 façons de financer un bilan de compétences

LE CONTENU

1. OBJECTIFS

Le bilan de compétences, c'est avant tout un moment pour **faire le point sur soi**.

Il permet de **mieux se connaître** : comprendre ce qui compte vraiment pour vous (vos valeurs, vos envies, votre personnalité), et prendre conscience de tout ce que vous savez déjà faire, vos compétences, vos qualités, votre expérience, mais aussi ce qui fait votre différence.

À partir de là, vous construisez un projet professionnel qui vous ressemble vraiment. Un projet qui a du sens pour vous, qui vous motive, et qui vous permet de vous sentir mieux dans votre travail au quotidien.

Le bilan aide aussi à **prendre confiance**, à voir plus clair dans les possibilités qui s'offrent à vous, et à sécuriser votre parcours professionnel.

Et surtout, vous ne repartez pas juste avec des idées : vous construisez un plan d'action concret pour avancer, étape par étape.

C'est une réelle démarche positive pour envisager l'avenir avec plus de clarté, d'envie et d'autonomie dans vos choix professionnels.

2. MODALITES D'EVALUATION

Les objectifs définis ensemble au début du bilan servent de fil conducteur tout au long de l'accompagnement.

Au début de chaque séance, nous prenons un moment pour faire le point : voir où vous en êtes, ce qui a avancé, et ajuster si besoin.

À la fin du bilan, un document de synthèse reprend ces objectifs et permet de faire le bilan du chemin parcouru, en mettant en lumière ce qui a été atteint.

3. COMPÉTENCES VISÉES

Le bilan de compétences vous aide à **devenir acteur de votre parcours professionnel**.

Il permet de mieux vous connaître : ce qui a du sens pour vous, vos valeurs, vos besoins, votre personnalité... mais aussi de prendre pleinement conscience de vos compétences, de vos forces et de ce qui fait votre singularité. Grâce à cela, vous développez votre capacité à faire des choix éclairés pour votre avenir professionnel.

Le bilan vous donne aussi des clés pour mieux comprendre le marché du travail : repérer les compétences recherchées, explorer les opportunités, et identifier les formations ou dispositifs qui peuvent vous aider à avancer.

4. PUBLIC VISÉ

Le bilan de compétences est ouvert à toutes et tous, quel que soit votre parcours ou votre situation : salarié.e, demandeur.euse d'emploi, chef.fe d'entreprise...

Pour en profiter pleinement, il est important d'avoir une bonne compréhension du français, afin de pouvoir utiliser les supports, répondre aux questionnaires et réaliser les différents exercices. Si besoin, nous pouvons proposer un test de niveau pour adapter l'accompagnement et les outils, afin que le bilan reste confortable et accessible pour vous.

5. MOYENS PÉDAGOGIQUES ET MÉTHODES D'ENCADREMENT

Tout au long du bilan de compétences, vous êtes accompagné(e) par un(e) consultant(e) qui vous guide à chaque étape.

Pour vous aider à avancer, différents outils et méthodes sont utilisés, en fonction de vos besoins :

- **Des exercices et des tests** pour mieux comprendre vos valeurs, vos centres d'intérêt, votre personnalité et vos motivations
- **Des questionnaires et des temps de réflexion** pour faire le point sur ce qui a du sens pour vous, vos besoins, vos savoir-faire et vos compétences
- **Des apports concrets** pour mieux connaître le marché du travail, les métiers, les formations et les possibilités de financement
- **Des enquêtes métiers**, qui vous permettent d'échanger avec des professionnel(le)s et de vous projeter plus concrètement
- **Des supports de suivi** envoyés après chaque séance, pour garder une trace de vos avancées et continuer à réfléchir entre les rendez-vous (en distanciel asynchrone[1])
- **Une synthèse** claire et personnalisée, qui reprend votre projet, vos points forts et un plan d'action concret pour la suite

[1] En distanciel synchrone est un bilan via un outil de visioconférence, en distanciel asynchrone est un bilan via un document écrit ou une vidéo sans présence du consultant.

6. DÉROULEMENT

Le déroulement du bilan de compétences suit les trois phases réglementaires inscrites au Code du travail (articles L6313-10 et R6313-4).

1 Phase préliminaire

On commence par faire connaissance et poser les bases ensemble :

- Nous prenons le temps d'échanger sur votre demande et vos attentes,
- Nous identifions le format le plus adapté à votre situation,
- Nous définissons ensemble les modalités du bilan, pour qu'il vous corresponde vraiment.

2 Phase d'investigation

C'est le cœur du bilan : une exploration approfondie de vous, de vos envies et des possibilités.

a) Mieux se connaître

- Retour sur votre parcours personnel et professionnel,
- Identification de vos valeurs, centres d'intérêt, motivations et traits de personnalité,
- Réflexion sur votre équilibre de vie et vos priorités.

b) Explorer les pistes professionnelles

- Découverte des différentes opportunités d'évolution,
- Analyse de vos compétences (savoirs, savoir-faire et savoir-être),
- Identification des pistes possibles, construction de votre projet et élaboration d'un plan d'action.

L'objectif de cette phase est de vous permettre soit de construire un projet professionnel solide et cohérent, soit d'explorer plusieurs alternatives qui vous ressemblent.

3 Phase de conclusion

On fait le point pour avancer concrètement :

- Vous vous appropriez les résultats du travail réalisé,
- Nous identifions ensemble les conditions et les ressources nécessaires à la réussite de votre projet,
- Nous définissons les étapes clés pour sa mise en œuvre, avec la possibilité d'un suivi si vous le souhaitez.

La durée du bilan de compétences comprend les temps d'échange avec votre consultant(e), en présentiel ou à distance synchrone, ainsi que les temps de travail guidé à réaliser entre les séances à l'aide des supports fournis (distanciel asynchrone).

Les recherches personnelles et les enquêtes métiers que vous pouvez mener en complément ne sont pas incluses dans cette durée.

Pour suivre le bilan dans de bonnes conditions, il est nécessaire de disposer d'un smartphone, d'une tablette ou d'un ordinateur avec une connexion internet, afin de pouvoir recevoir et utiliser les documents transmis par votre consultant(e).

7. CONDITIONS DE RÉALISATION DU BILAN DE COMPÉTENCES À DISTANCE

LES MOYENS D'ORGANISATION DU BILAN À DISTANCE

Le bilan de compétences à distance s'appuie sur des supports de travail structurés en 8 étapes. Après chaque rendez-vous, vous recevez par email un livret correspondant à l'étape suivante. Ces livrets contiennent des contenus à découvrir, des exercices, des tests et des questions pour vous guider dans votre réflexion.

Votre consultant(e) vous présente chaque livret, vous explique les consignes et vous accompagne pour que vous puissiez avancer sereinement entre les séances.

De votre côté, vous progressez à votre rythme : vous prenez le temps de lire, réfléchir, répondre aux questions et réaliser les exercices proposés.

Le parcours est ainsi organisé en 8 rendez-vous, chacun associé à un livret, pour avancer étape par étape de manière claire et structurée.

ACCOMPAGNEMENT ET ASSISTANCE PÉDAGOGIQUE ET TECHNIQUE

Tout au long de votre bilan, vous êtes suivi(e) par le(la) même consultant(e), qui vous accompagne à la fois sur le fond et sur les aspects pratiques.

Vous pouvez le(la) contacter par email, et en cas d'urgence, par téléphone. Ses coordonnées vous sont communiquées dès le début du bilan.

Votre consultant(e) s'engage à vous répondre dans un délai de 48 heures. Si toutefois vous ne parvenez pas à le(la) joindre passé ce délai, vous avez la possibilité de contacter le responsable pédagogique, dont les coordonnées figurent dans votre livret d'accueil.

Nous veillons à ce que chaque consultant(e) soit pleinement formé(e) par la méthode HM CONSULTING pour vous accompagner dans les meilleures conditions. Pour cela, tous suivent une formation dédiée à l'accompagnement du bilan de compétences, en présentiel comme à distance.

Cette formation permet de garantir un accompagnement de qualité, professionnel et adapté à vos besoins.

8. MOYENS PERMETTANT DE SUIVRE L'EXÉCUTION DE L'ACTION ET SES RÉSULTATS

À la fin de votre bilan de compétences, vous recevez une **synthèse personnalisée** qui reprend les éléments clés de votre démarche.

Pendant le parcours, vous signez une attestation de présence, et en fin d'accompagnement, vous êtes invité(e) à partager votre avis via un questionnaire de satisfaction pour évaluer les apports du bilan.

Six mois après la fin du bilan, votre consultant(e) reprend contact avec vous pour faire le point : où en est votre projet, quels ont été vos avancées, vos freins éventuels et vos réussites.

9. PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Le bilan de compétences est ouvert à toutes et tous.

Nous accordons une attention particulière à l'accueil des personnes en situation de handicap.

Nous étudions chaque situation individuellement afin d'adapter au mieux l'accompagnement : échange personnalisé, identification des besoins, mise en place d'aménagements spécifiques si nécessaire.

Selon les situations, nous pouvons également nous appuyer sur des partenaires spécialisés ou des ressources dédiées pour garantir un accompagnement adapté.

Si certaines demandes dépassent nos moyens humains ou techniques, nous orientons vers des solutions ou des structures plus appropriées.

Dans tous les cas, un suivi individualisé est assuré tout au long du parcours.

Conformément à la réglementation, HM CONSULTING peut proposer des aménagements pour répondre aux besoins particuliers de personnes en situation de handicap (PSH) :

- Entretien individuel pour échanger sur les caractéristiques du handicap et définir objectivement les besoins de la PSH.
- Implication de la structure ou des structures spécialisées en charge du suivi de la PSH.
- Mobilisation, le cas échéant, de la Ressource Handicap Formation régionale.
- Analyse de faisabilité du dispositif de compensation.
- Accueil au sein du parcours pédagogique selon le dispositif de compensation préalablement défini ou, le cas échéant, réorientation.
- Suivi individualisé tout au long du parcours pédagogique.

10. MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Toute demande de bilan de compétences donne lieu à l'envoi d'un devis détaillé, précisant le contenu, le tarif et les dates proposées.

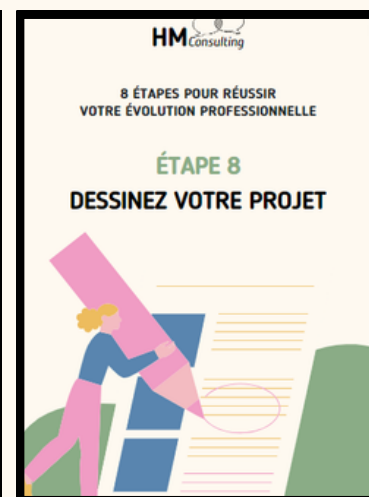
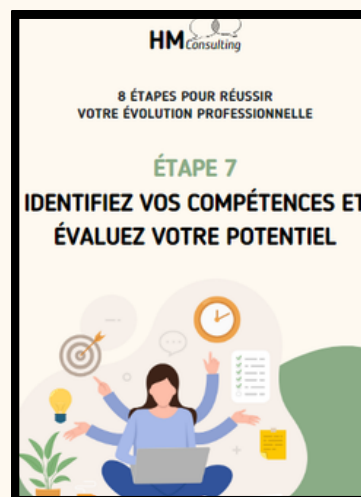
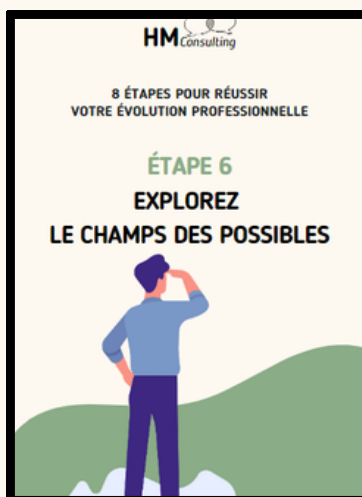
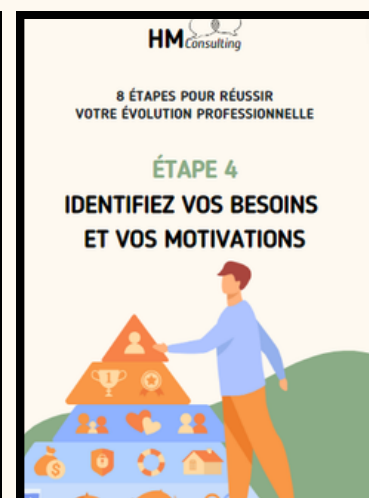
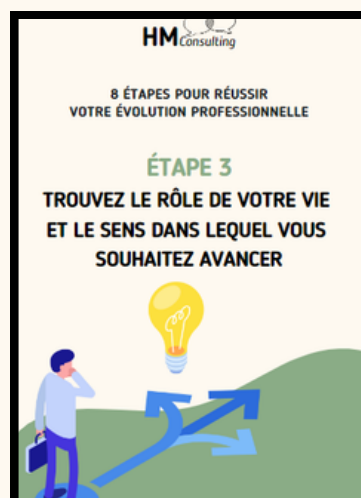
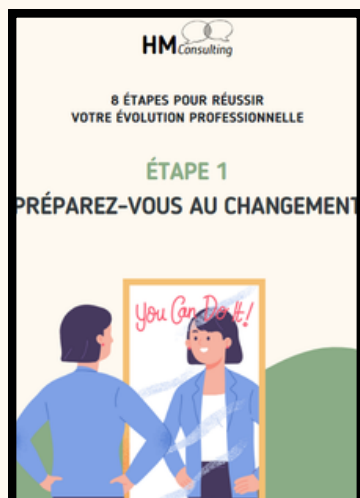
Après validation du devis et signature du contrat ou de la convention, le bilan peut démarrer rapidement. Dans le cadre d'un financement via le CPF, un **délai légal minimum de 14 jours** est à respecter avant le début de l'accompagnement.

Votre consultant(e) reste à votre écoute pour organiser le planning et répondre à vos questions.

11. TARIF

Notre tarif de bilan de compétences est de **2 000 €** net de taxe pour la formule 24h et cette offre est éligible au CPF* (*Compte Personnel de Formation).

LES LIVRETS DE LA MÉTHODE DE BILAN DE COMPÉTENCES HM CONSULTING



LE DÉROULEMENT DU BILAN DE COMPÉTENCES

1 entretien conseil (gratuit)

3 entretiens individuels (6h) pour identifier vos aspirations professionnelles et personnelles (vos valeurs, vos besoins, votre personnalité)

3 entretiens individuels (6h) pour identifier vos compétences et vos potentiels

2 entretiens individuels (3h) pour définir votre plan d'action et rédiger la synthèse de votre bilan de compétences.

Soit 15 heures d'entretiens personnalisés

SOIT 24 HEURES DE BILAN DONT 15 HEURES D'ENTRETIENS PERSONNALISÉS EN CABINET OU VISIOCONFÉRENCE AUXQUELS S'AJOUTENT 9 HEURES À DISTANCE GRÂCE AUX LIVRETS HM CONSULTING.

- Les bilans sont réalisés par un(e) consultant(e) en bilan de compétences certifié(e).
- La durée du bilan de compétences est de 8 à 12 semaines à raison d'1 entretien par semaine.
- 8 Livrets de la méthode HM Consulting

2 000 euros *net de taxe*
Pour 24 heures de bilan
dont 15 heures d'entretiens personnalisés
Délai d'accès au bilan
estimée entre 1 et 4 semaines selon votre situation.

LE RETOUR DE NOS BÉNÉFICIAIRES

RETROUVEZ TOUS NOS AVIS SUR GOOGLE

5,0 ★★★★★ 192 avis

C'est plus qu'un simple bilan, c'est comme une thérapie pour rééquilibrer la vision de la vie professionnelle et aussi personnelle... Je n'étais pas sûre de moi, ni de mes compétences, mais HMC a su me faire me poser les bonnes questions, (il a le don de nous pousser dans nos retranchements) et je me sens aujourd'hui plus légitime à partir vers de nouveaux horizons. Les tests m'ont aidé à voir de quoi je suis capable et j'espère que tout cela portera ses fruits.

Merci HMC pour votre écoute, vos conseils et votre bienveillance.

Marion, 42 ans

Superbe expérience ! Je ne m'attendais pas à tout ça. Beaucoup de remises en question ! Pas seulement un bilan professionnel, mais aussi personnel ! À la sortie, on prend conscience réellement de ce qu'on vaut et de qui on est ou veut être ! Merci HMC !

Camille 33 ans

Pour ma part, ces mois de travail personnel avec conjointement le soutien inébranlable d'HMC a été une bouffée d'oxygène pour ma vie. Il me fallait exactement ça pour pouvoir être alignée avec moi-même, retrouver confiance en moi et trouver un sens dans ma vie.

Audrey, 31 ans

Le bilan de compétences m'a permis de clarifier mes motivations et de confirmer la cohérence de mon projet professionnel.

La construction du bilan avec les différentes étapes à réaliser toutes les semaines a été très enrichissante.

La méthode utilisée est très structurée, claire et progressive, ce qui m'a permis d'analyser mes valeurs, compétences, motivations et de clarifier mon projet. Les différentes étapes m'ont permis d'identifier mes forces, mes valeurs pour me permettre d'arriver à une estime de moi, de moins me dévaloriser et de m'accepter telle que j'étais.

HMC s'est montré bienveillant, empathique, à l'écoute, dynamique.

Mon consultant a su instaurer un climat de confiance tout au long du bilan de compétences. Il a su me booster et me motiver pour aller au bout de mon projet.

Je recommande totalement la méthode HM consulting : une expérience qui change la vie et qui permet d'être soi-même professionnellement et personnellement.

Célia, 38 ans

Grâce à mon bilan de compétences, j'ai pu découvrir qui je suis et de quoi je suis capable.

Je me suis tourné vers un travail qui me plaît et où je peux m'épanouir tout en restant moi-même.

J'ai maintenant un plan d'action clair et concret pour continuer à avancer plus sereinement.

Un grand merci à HMC pour le bilan de compétences ! Je recommande vivement à toutes personnes qui se pose des questions sur sa situation professionnelle.

Arthur, 35 ans

Nous avons remplacé le prénom des consultants par HMC

COORDONNÉES DE L'ORGANISME

HM CONSULTING

Centre de bilan de compétences enregistré sous le numéro 75170222417
auprès de la DREETS de la Région Nouvelle Aquitaine.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Le numéro SIREN du centre de bilan compétences est le 841 977 119 00020.

Le Siège Social, 5 allée des rossignols - 17640 Vaux sur mer.

Le Centre de bilan de compétences, 28 rue du château d'eau - 17200 Royan

Contact : 09 78 80 88 24 - herve@hmconsulting-france.fr

www.hmconsulting-france.com

RÉSULTATS DES ENQUÊTES DE SATISFACTION

Les résultats indiqués ici ont été rapportés par **355 bénéficiaires** ayant terminé leur bilan de compétences entre le 01/09/2022 et le 31/05/2025.

NIVEAU DE SATISFACTION DU BILAN DE COMPÉTENCES :

- **71% des bénéficiaires** attribuent une note de 10/10 quant à leur niveau de satisfaction pour leur bilan de compétences réalisé avec HM CONSULTING,
- **17,7% des bénéficiaires** attribuent une note de 9/10 quant à leur niveau de satisfaction pour leur bilan de compétences réalisé avec HM CONSULTING,
- **7,3% des bénéficiaires** attribuent une note de 8/10 quant à leur niveau de satisfaction pour leur bilan de compétences réalisé avec HM CONSULTING,
- **3,2% des bénéficiaires** attribuent une note de 7/10 quant à leur niveau de satisfaction pour leur bilan de compétences réalisé avec HM CONSULTING,
- **0,8% des bénéficiaires** attribuent une note de 6/10 quant à leur niveau de satisfaction pour leur bilan de compétences réalisé avec HM CONSULTING.

Soit un taux de satisfaction de 100% (par rapport à la moyenne). Mais comme il faut toujours s'améliorer, HM CONSULTING continuera à vous proposer des nouveautés pour optimiser encore les résultats des bilans de compétences.

CE QUE LE BILAN DE COMPÉTENCES APPORTE LE PLUS

- **91,9% des bénéficiaires** considèrent que le bilan de compétences leur a apporté une meilleure connaissance de leurs aspirations (valeurs, personnalité, besoins),
- **88,7% des bénéficiaires** considèrent que le bilan de compétences leur a apporté une meilleure connaissance de leurs compétences (savoirs, savoir-être, savoir-faire),
- **82,3% des bénéficiaires** considèrent que le bilan de compétences leur a apporté plus de confiance en soi et une manière plus positive de regarder leur parcours professionnel,
- **64,5% des bénéficiaires** considèrent que le bilan de compétences leur a permis de clarifier leur projet professionnel (et personnel),
- **32,3% des bénéficiaires** considèrent que le bilan de compétences leur a donné l'envie de progresser dans leur carrière et de développer leur employabilité,
- **25% des bénéficiaires** considèrent que le bilan de compétences leur a donné l'envie de se former et/ou d'accéder à un niveau supérieur de diplôme,
- **16,9% des bénéficiaires** considèrent que le bilan de compétences leur a permis d'avoir une meilleure connaissance des métiers,
- **12,1% des bénéficiaires** considèrent que le bilan de compétences leur a permis d'avoir une meilleure connaissance du marché de l'emploi et de ses opportunités.

Pour HM CONSULTING, l'objectif du bilan de compétences est de mieux connaître ses aspirations (valeurs, besoins, personnalité) et ses compétences afin de définir un projet professionnel et personnel enthousiasmant, réaliste et épanouissant.

ENQUÊTES-MÉTIER

- **45,2% des bénéficiaires** ont réalisé au moins une enquête-métier durant leur bilan de compétences.

TYPES DE PROJET CHOISI À L'ISSUE DU BILAN DE COMPÉTENCES

À l'issue du bilan de compétences :

- 50,8% des bénéficiaires** ont choisi de se reconverter pour changer de métier.
 - 26,6% des bénéficiaires** ont choisi de créer ou de reprendre une entreprise,
 - 23,4% des bénéficiaires** ont choisi de se former pour développer leurs compétences,
 - 20,2% des bénéficiaires** ont choisi de chercher un nouvel emploi chez un(e) autre employeur(se),
 - 17,7% des bénéficiaires** ont choisi d'évoluer en interne vers un nouveau poste,
 - 4,8% des bénéficiaires** ont choisi de renégocier avec leur employeur(se) actuel(le) leurs conditions de travail,
 - 3,2% des bénéficiaires** ont choisi d'entreprendre une V.A.E
 - 3,2% des bénéficiaires** ont choisi de s'impatrier ou de s'expatrier,
 - 2,4% des bénéficiaires** ont choisi de préparer un concours de la fonction publique,
 - 1,6% des bénéficiaires** ont choisi de prendre un congé prévu par la loi (congé parental ou sabbatique),
- 62% des bénéficiaires** ont réalisé un entretien de suivi à 6 mois.

Pour HM CONSULTING, l'objectif du bilan de compétences n'est pas de changer de métier de façon systématique, mais plutôt de créer les conditions d'un nouvel équilibre plus motivant et plus épanouissant tout en développant l'employabilité et en sécurisant le parcours de la personne.

LES RAISONS QUI ONT MOTIVÉ LE BILAN DE COMPÉTENCES

Les raisons qui ont motivé le bilan de compétences :

- 60,5% des bénéficiaires** ont choisi de réaliser un bilan de compétences parce qu'ils (elles) désiraient mieux faire face à une situation de mal-être ou d'épuisement professionnel,
- 54,8% des bénéficiaires** ont choisi de réaliser un bilan de compétences parce qu'ils (elles) souhaitaient trouver un meilleur équilibre entre leur vie professionnelle et personnelle,
- 50,8% des bénéficiaires** ont choisi de réaliser un bilan de compétences parce qu'ils (elles) souhaitaient faire un point sur leur carrière,
- 49,2% des bénéficiaires** ont choisi de réaliser un bilan de compétences parce qu'ils (elles) souhaitaient se reconvertir,
- 16,9% des bénéficiaires** ont choisi de réaliser un bilan de compétences parce qu'ils (elles) souhaitaient trouver le job de leur rêve,
- 11,3% des bénéficiaires** ont choisi de réaliser un bilan de compétences parce qu'ils (elles) envisageaient de créer une entreprise,
- 7,3% des bénéficiaires** ont choisi de réaliser un bilan de compétences parce qu'ils (elles) souhaitaient se repositionner après une perte d'emploi,
- 3,2% des bénéficiaires** ont choisi de réaliser un bilan de compétences parce qu'ils (elles) souhaitaient se repositionner après une période prolongée d'inactivité professionnelle (congé parental, arrêt maladie, etc.),
- 1,6% des bénéficiaires** ont choisi de réaliser un bilan de compétences parce qu'ils (elles) souhaitaient appuyer un dossier de démission,
- 0,8% des bénéficiaires** ont choisi de réaliser un bilan de compétences parce qu'ils (elles) souhaitaient se repositionner après une période d'expatriation.

LES 7 FAÇONS DE FINANCER UN BILAN DE COMPÉTENCES

1 VIA LE CPF

Depuis le 1er janvier 2017, le bilan de compétences peut être financé dans le cadre du CPF*(*Compte personnel de formation). Procédure simplifiée, confidentialité vis-à-vis de l'employeur(se), délai rapide d'acceptation du dossier, le CPF est le moyen idéal pour financer un bilan de compétences. Le CPF est aussi mobilisable par les agents de la fonction publique et les chef(fe)s d'entreprise. Depuis le 19 novembre 2019, la demande de financement se fait directement via l'application <https://www.moncompteformation.gouv.fr/>.

- Chaque actif cumule des droits tout au long de sa carrière, mobilisables pour des actions de formation ou d'accompagnement professionnel.

Nouveautés importantes en 2026 :

- Depuis le 24 février 2026, le financement via le CPF est désormais plafonné à 1 600 €, indépendamment du crédit disponible sur le compte du titulaire, par décret n° 2026-127.
- La participation forfaitaire obligatoire (reste à charge) a été portée à 150 € par décret n°2026-234 du 30 mars 2026, applicable depuis le 2 avril. (Seuls les demandeurs d'emplois et les employés ayant un abondement de leur employeur sont exonérés).
- La mobilisation du CPF est conditionnée au fait de ne pas avoir bénéficié d'un financement de bilan au cours des 5 années précédentes.

2 VIA LE PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Le bilan peut être financé par le plan de développement des compétences de l'employeur, avec son accord. Si vous le réalisez sur votre temps de travail, vous devez obtenir l'autorisation de l'employeur, qui ne peut la refuser que pour raison de service et doit vous proposer un report dans les 6 mois. Votre rémunération est maintenue pendant les heures de bilan.

3 VIA UNE OPCO

Les OPCO peuvent intervenir en financement, notamment pour compléter un CPF insuffisant ou pour les salariés de TPE/PME.

4 VIA FRANCE TRAVAIL

France Travail peut financer le bilan pour les demandeurs d'emploi, qui bénéficient en outre d'une exonération de la participation forfaitaire obligatoire.

5 DISPOSITIFS SPÉCIFIQUES SELON LE STATUT

- Agents publics : des dispositifs spécifiques existent via l'ANFH (pour les agents hospitaliers) ou les fonds dédiés à la fonction publique.
- Travailleurs non-salariés / indépendants : des fonds comme l'AGEFICE, le FIF-PL ou le FAFCEA peuvent être mobilisés selon le statut (auto-entrepreneur, profession libérale, artisan...).
- Personnes en situation de handicap via l'AGEFIPH
- Personnes en arrêt maladie : via la CARSAT (Caisse de retraite et de prévoyance).

Certains dispositifs spécifiques régionaux ou départementaux permettent également de financer cette prestation

LES 7 FAÇONS DE FINANCER UN BILAN DE COMPÉTENCES

⑥ TRANSITIONS PRO (CPF DE TRANSITION)

Transitions Pro peut également financer le bilan dans le cadre d'un projet de reconversion professionnelle.

⑦ VIA LE FINANCEMENT PERSONNEL

En dernier recours, il est toujours possible de financer soi-même tout ou partie du bilan, notamment pour compléter un CPF plafonné.